

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 18 juillet 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO - Chistian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIAS - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DI MECO - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - François FRANCESCHI - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Francis GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Mourad KAHOU - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Christine ORTIZ - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Clément YANA - Jocelyn ZEITOUN - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Sylvie ANDRIEUX représentée par François FRANCESCHI - François-Noël BERNARDI représenté par Bernard MOREL - Gérard BISMUTH représenté par Vincent COULOMB - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Valérie BOYER représentée par Claude DAUMERGUE - Jean BRUNEL représenté par Michel LO IACONO - Pascal CHAIX représenté par Francis GIRAUD - Eric DIARD représenté par Francis GIRAUD - Jean-Noël GUERINI représenté par Antoine ROUZAUD - Albert GUIGUI représenté par Henri RUGGERI - Bernard JACQUIER représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Laurence JOUANDON - Marie-Louise LOTA représentée par Christian MAYADOUX - Robert MALATESTA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Henri MATTEI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Jacqueline MAURIC représentée par Sabine BERNASCONI - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Roger MERONI représenté par Georges ROSSO - Frédéric OUNANIAN représenté par Alain CROCE - Gilles PAGLIUCA représenté par Xavier CACHARD - Guy PONTOUS représenté par Jean-François DENIS - Jacques ROCCA SERRA représenté par Gilles PAGLIUCA - Arlette SALVO représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Maxime TOMMASINI - Daniel SIMONPIERI représenté par René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE représenté par Robert HABRANT - Guy TEISSIER représenté par Lionel ROYER PERREAUT.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Alexandre BIZAILLON - Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Samia GHALI - Eric LEOTARD.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 018-575/08/CC

■ Etat des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2007
DAJ 08/1662/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le Président de la commission consultative des services publics locaux doit présenter chaque année au Conseil Communautaire un état des travaux réalisés par celle-ci au cours de l'année précédente.

La Commission consultative s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2007 : les 13 mars, 18 juin et 4 décembre 2007. Les ordres du jour des différentes séances sont annexés à la présente délibération.

En vertu de l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités locales, cette commission a été amenée en 2007 à donner son avis sur le principe de déléguer les services publics suivants :

- exploitation de l'assainissement des communes de Cassis et Ceyreste,
- exploitation de la distribution de l'eau potable des communes de Cassis et Ceyreste,
- exploitation de l'assainissement de la commune de Saint-Victoret,
- exploitation de l'assainissement de la commune de Carnoux-en Provence et de la zone industrielle de Gémenos,
- exploitation de la distribution d'eau potable de la commune de Camoux-en-Provence,
- réalisation et exploitation du parc de stationnement du parc J4 à Marseille
- réalisation et exploitation du parc de stationnement Pierre Puget à Marseille.

Sur l'ensemble de ces dossiers, la Commission a émis un avis favorable au principe de lancement d'une délégation de service public.

La commission a également examiné les rapports d'activité de l'année 2006 des délégataires de service public suivants :

- service de transport public collectif de voyageurs sur les communes de La Ciotat et Ceyreste établi par Ciotabus,
- exploitation de la desserte maritime de l'archipel du Frioul établi par Frioul If Express,
- gestion et exploitation du réseau de tramway communautaire situé sur le territoire de la ville de Marseille par le groupement RTM Véolia,
- l'exploitation du service de transport des personnes handicapés à mobilité réduite sur le périmètre de transport urbain de la communauté urbaine Marseille Provence métropole par la société Handilib,

Elle a aussi étudié le rapport annuel de la régie des transports de la communauté urbaine Marseille Provence métropole dans le cadre des transports urbains et scolaires sur les communes d'Allauch, d'Ensuès-la-redonne, du Rove.

Enfin, la commission a examiné le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2006 ainsi que celui sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour cette même année.

Les procès verbaux des différentes séances de la commission ont été remis aux conseillers communautaires.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1413-1 ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Il est pris acte de l'état des travaux accomplis par la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours de l'année 2007.

Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté Urbaine

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Vincent COULOMB

Eugène CASELLI